

Bulletin d'adhésion 2018

①

montant de la cotisation annuelle

[croiser la case correspondant à votre choix]

membre actif
30,00€

membre bienfaiteur
individuel
50,00€

membre bienfaiteur
agence ou société
100,00€

élève de l'école

première année après le diplôme

②

mode de règlement de la cotisation annuelle

[croiser la case correspondant à votre choix]

payable

par chèque bancaire ou postal à l'ordre de « association AEV ».

par virement bancaire ou postal à « association AEV »

[IBAN : FR76 3000 4008 2700 0049 3501 242] [BIC : BNPAFRPPBU]

en numéraire auprès de la trésorière ou du secrétaire général.

③

fiche d'identification

[compléter les lignes correspondant à votre situation]

nom et prénom	
profession	
mode d'exercice	
adresse	
téléphone	
portable	
fax	
email	
site web	

[croiser la case correspondant à votre choix, l'absence de précision vaudra autorisation]

j'autorise AEV à porter ces informations dans l'annuaire support papier et support électronique.

je ne souhaite pas que les informations que j'ai indiquées par un astérisque dans le tableau ci-dessus soient portées dans l'annuaire support papier et support électronique.

④

envoi de votre cotisation

adressez le présent bulletin d'adhésion accompagné de votre règlement sous enveloppe correctement affranchie à l'adresse ci-après et de préférence avant le 31 mars 2018 :

date	signature
------	-----------

*Association AEV - Ecole Nationale Supérieure d'Architecture
5 avenue de Sceaux - boîte postale 674 - 78006 Versailles Cedex*